

L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 15 – 1991

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

SOMMAIRE

L'ASPRUJ:	
Une association d'avant-garde	
par Pierre Froidevaux	5
Comment on germanise le Jura : l'exemple des avant-toits	
par Marcellin Babey	11
Petit coup d'œil sur le patrimoine bâti de La Bosse	
par Maxime Jeanbourquin	23
Comment l'architecte du prince-évêque	
a conçu en Ajoie une église rurale au XVIII^e siècle	
par Georges Schindelholz	29
Les sociétés de garçons dans le Jura	
du XVIII^e siècle à nos jours	
par Robert Fleury	39
Les Seigneurs de Diesse	
par Edouard Besson	55
A propos du «Jura à l'heure solaire»	
par François Schifferdecker	69

Couverture : Fête des moissons à Brebotte (Territoire de Belfort) en 1991, avec du matériel et un équipage d'autrefois. (Photos Georges Schindelholz)

L'Hôtâ est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation.

Comité de rédaction

Rédacteur responsable : Georges Schindelholz, prêtre-journaliste, 2916 i-ahy.

Membres : Robert Fieury, employé d'Etat, 2802 Develier ;

Anne-Marie Steullet, journaliste, 2740 Moutier.

Prix du numéro : Fr. 25.—.

UNE ASSOCIATION D'AVANT-GARDE

1960-1970, c'était la belle époque pour les démolisseurs et les bétonneurs; un âge d'or; ils ont pu satisfaire toutes leurs fantaisies. Les lois manquaient pour freiner les promoteurs à déloger les paysans de leurs terres et à démolir des bâtiments témoins de l'histoire.

La Confédération, les cantons, les communes y ont participé. En dix ans, on a construit plus de routes que pendant les siècles précédents. Chacun voulait avoir sa villa ou habiter un immeuble neuf. Les Sociétés industrielles achetaient des domaines entiers pour y installer leurs usines et de luxueux bureaux; des quartiers de villes et de villages étaient rasés et reconstruits sans grande réflexion sur la qualité de vie offerte aux nouveaux occupants. Rien ne semblait pouvoir arrêter l'euphorie des architectes et des entreprises.

Et pourtant... Un coup de semonce de Berne, suivi d'une hausse spectaculaire du prix des énergies, et la machine se grippe. Des associations privées existantes donnent de la voix: halle aux démolisseurs, halte au béton. De nouvelles associations, telle que l'ASPRUJ, voient le jour et réclament des autorités une stricte surveillance des démolitions et des constructions, mais aussi une utilisation planifiée du sol. Dures les nouvelles règles du jeu: sauvegarde du patrimoine, protection des sites, entretien des bâtiments, protection de l'air, de l'eau, de la nature, de la faune, respect des traditions.

La Confédération, les cantons et les communes rechignent. Mais bientôt sous la pression des associations pour la sauvegarde du patrimoine, les autorités doivent légiférer en la matière. La frénésie des démolisseurs et des constructeurs de tout poil est enfin maîtrisée. Les excès des années 60-70 ont provoqué une saine réflexion sur la qualité de la vie. On a découvert que le patrimoine n'est pas un produit de consommation. On a compris que chaque communauté avait son expression d'identité culturelle, sociale et religieuse, et qu'elle devait être respectée.

L'ASPRUJ est pour le Jura un des vecteurs porteurs de cette philosophie. Les membres fondateurs peuvent être fiers d'avoir fait œuvre de pionnier en rassemblant un millier de membres qui partagent les mêmes idées.

Il faut aussi relever que l'Etat jurassien s'est doté en 1978 déjà d'un article constitutionnel contenant toutes les principales recommandations de l'UNESCO et que l'Office du patrimoine historique les applique avec diligence et fermeté.

Les recommandations de l'UNESCO donnent une définition de la culture traditionnelle, elles demandent la sauvegarde de l'identité culturelle de chaque communauté, elles proposent la protection des traditions, elles rappellent que chaque peuple a un droit sur sa propre culture et qu'il doit en maîtriser l'évolution.

Pour se sentir rassurés dans nos démarches et confiants dans la justesse des ob-

jectifs de l'ASPRUJ, voici de larges extraits du message de l'UNESCO aux Etats membres.



La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 16 novembre 1989, à l'occasion de sa vingt-cinquième session,

Considérant que la culture traditionnelle et populaire fait partie du patrimoine universel de l'humanité, qu'elle est un

(...)

COMMENT ON GERMANISE LE JURA : L'EXEMPLE DES AVANT-TOITS

Nos vieilles demeures sont continuellement adaptées aux rapides changements de notre mode de vie. Nous transformons d'anciennes écuries en logements, nous isolons les combles, nous créons des «salles d'eau». Nos pères ont fait de même avant nous, d'une manière pas toujours heureuse: souvent sommes-

nous tentés de re-transformer ce qui l'avait déjà été, de réhabiliter ce qu'un pauvre paysan d'autrefois peu éclairé avait cru bon de faire. Chose étonnante, nous faisons souvent de grands et coûteux efforts, non pas pour des raisons de pure fonctionnalité, mais pour rendre conforme notre logis ou notre propriété

à l'idée qu'on se fait sur le moment de la beauté architecturale.

Dans tous les heurs et malheurs de nos maisons, il est des transformations qui revêtent un caractère grave: celles qui sont irréversibles. C'est pourquoi l'ASPRUJ se bat avec un tel acharnement contre les démolitions (...)



Beau volume ancien à Corgémont. (Photo Odile Aubry.)

PETIT COUP D'ŒIL SUR LE PATRIMOINE BÂTI DE LA BOSSE

«La Bosse... dans un trou!...» Encore enfant, je m'étonnais toujours de découvrir ce hameau-là dans une dépression. Bien plus tard seulement, on m'expliqua l'origine de ce toponyme, dérivé de «bos», le bois en français médiéval ; j'ai aussi en mémoire une hypothèse d'André Rais, mon professeur d'histoire à Porrentruy, qui pensait aussi au latin «bos, bovis», le bœuf... De bois ou du bœuf à la souche de La Bosse? Retenons au moins que ce hameau est mentionné pour la première fois en 1330 — cinquante-deux ans avant Saignelégier — et soulignons avec Marcel Berthold, historien de l'art, que ce hameau constitue l'«un des plus beaux sites construits du canton».

Nous invitons donc nos lecteurs à le découvrir d'un peu plus près, le temps d'un après-midi de balade...

Le site

La charte qui cite La Bosse en 1330 mentionne aussi à plusieurs reprises l'eau qui abonde en ce lieu. L'eau, si rare en ce pays calcaire qu'est le Haut-Jura, justifie de façon irréfutable la curieuse implantation du hameau. Lors de la colonisation des hautes joux, les premiers habitants construisent en des endroits bien pourvus en eau, près des marais ou dans le voisinage d'emposieux, comme à La Bosse.

Il y a une quinzaine d'années, la ferme de Roland Beuret (N° 6 partie sud), au

centre du hameau a vu son angle occidental menacé d'effondrement par la formation d'une doline. La restauration du bâtiment a nécessité la suppression d'un four à pain sis à cet angle et le rétrécissement de la maison ! A La Bosse, on en sait quelque chose des caprices du Jura calcaire !

La nature du sol explique aussi le choix de ce site : le hameau se blottit dans une dépression, la face à l'envers du Bémont. On a eu soin de garder pour les

cultures le splendide droit occupant toute la colline au sud de la localité.

L'ensemble bâti

Le hameau de La Bosse fonde son esthétique dans la belle harmonie architecturale de ses maisons : trois d'entre elles mises à part, toutes ont leur façade principale à pignon, côté sud.

Sises à l'est de la localité, toutes à droite du chemin allant du Bémont aux (...)



A part trois «mal tournées», toutes les fermes de La Bosse sont à façade-pignon principale et abritées du typique toit à deux pans sur murs gouttereaux est et ouest.

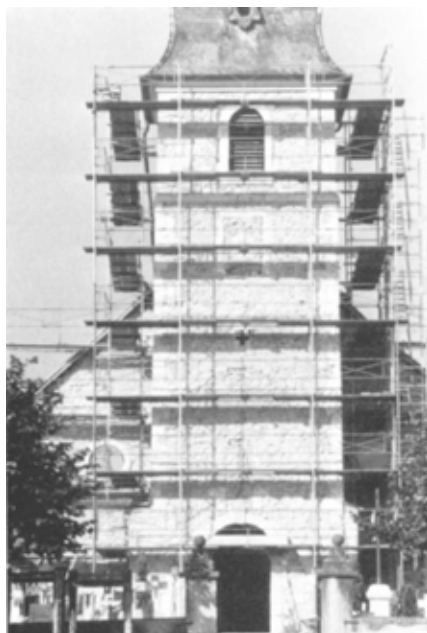
COMMENT L'ARCHITECTE DU PRINCE-ÉVÊQUE A CONÇU EN AJOIE UNE ÉGLISE RURALE AU XVIII^e SIÈCLE

Il est très rare de posséder, dans ses moindres détails, les plans et devis de construction d'une église rurale dans le Jura au XVIII^e siècle. La récente restauration de l'église de Fahy a permis à M. Michel Hauser, conservateur des monuments historiques du canton du Jura, de mettre la main sur un tel document. Ce qui donne encore plus d'intérêt à cette découverte, c'est que plans et devis de construction (l'ancienne église devant être démolie), sont signés d'un des grands noms de l'architecture de cette époque, Pierre-François Paris. Architecte du prince-évêque Joseph Sigismond de Roggenbach, il est l'auteur de monuments remarquables, tels l'Hôtel-Dieu de Porrentruy tout comme, dans la même cité, de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel des Halles. On lui doit aussi les plans de l'église de Bonfol. Ressortissant de Besançon, Pierre-François Paris a disparu lors des événements de la Révolution française, et l'on a dès lors perdu sa trace. Mais son œuvre subsiste et l'église de Fahy est un des derniers témoins chez nous qui porte son empreinte.

Une œuvre communautaire

Les travaux de reconstruction de cette église, destinée à remplacer un édifice du XIII^e siècle, se sont échelonnés sur trois années. Les étapes de la nouvelle construction ont tenu compte des travaux des champs, comme on l'apprendra dans le

texte de l'architecte. C'est dire que la collaboration des habitants du lieu a été requise hors saison pour mener à bien les travaux, Pierre-François Paris n'a pas suivi le plan de l'ancienne église pour sa nouvelle construction. Il précise: « Cette église sera reconstruite à la place de l'ancienne, mais disposée en sens contraire, c'est-à-dire que le frontispice où sera l'entrée principale sera posé du côté bise, et



La base de la tour est tout ce qui subsistait de l'ancienne église romano-gothique. La tour a été surélevée et coiffée d'un clocher bourguignon.

tourné par conséquent vers le village». Reconstituée donc sur l'ancien cimetière, des fouilles sous le dallage de l'église ont permis la découverte de quelques tombes du XVIII^e siècle avec squelettes bien conservés, chose rare, puisque dans nos cimetières, les tombes sont sans cesse renouvelées. Un des squelettes avait le crâne trépané, et la calotte était détachée, avec un instrument chirurgical, semble-t-il.

Daté du 8 mars 1786, le devis de Pierre-François Paris est complété par un second devis daté du 11 juin de la même année, les paroissiens ayant émis le vœu que la tour du clocher soit conservée. En 1788, l'édifice était terminé et avait coûté la somme de 2200 livres bâloises. C'est le maître maçon Ignace Theubet, de Fahy, qui fut le maître d'œuvre. Les travaux de la présente restauration ont été confiés à l'architecte Philippe Gressot de Porrentruy, et la restauration des autels baroques et des œuvres d'art à l'atelier Philippe Villos, de Porrentruy également. Un nouvel autel en cuivre a été posé, œuvre du sculpteur Dominique Froidevaux de Chevenez, et a été consacré le 20 octobre 1991, par un enfant du village, Monseigneur Gérard Daucourt, évêque auxiliaire de Troyes.

Les travaux de restauration intérieurs et extérieurs, placés sous la surveillance de l'expert fédéral, le Dr Alfred Wyss, et de M. Michel Hauser, de l'Office du patrimoine historique, ont tenté de redonner à l'édifice le caractère des origines. C'est ainsi que le niveau du chœur a été(...)

LES SOCIÉTÉS DE GARÇONS DANS LE JURA DU XVIII^e SIÈCLE À NOS JOURS

Si certaines traditions restent encore bien vivantes malgré les bouleversements que subit notre société, d'autres paraissent définitivement révolues. Il en est ainsi des sociétés ou groupements de garçons qui ont pourtant profondément marqué la vie de nos communautés locales au cours des siècles passés.

Les traces laissées par ces sociétés de garçons ont pratiquement entièrement disparu. Pourtant, le «Règlement pour les garçons de Bassecourt en 1806» (voir ci-après) demeure un témoignage important sur l'activité de ces groupements.

Par ailleurs, la pérennité de l'existence d'une société de garçons aux Pommerais, la seule qui subsiste encore à notre connaissance dans le Jura, permet aujourd'hui encore d'apprécier le rôle joué par ce type de sociétés dans nos villages autrefois. Un rôle qui s'est adapté à l'évolution des mentalités et de la société en général. Nous reviendrons en fin d'article sur le cas particulier des Pommerats.

Auparavant, nous examinerons le récit d'Andréas Suter consacré aux sociétés de garçons dans sa thèse publiée en 1985 *Troublen Im Fürstbistum Basel (1726-1740)*.

Andréas Suter observe notamment que les garçons jouèrent un rôle plus important que les femmes dans les actions de violence qui à l'époque, étaient souvent imputables aux groupements de garçons. Il nous apprend également que

les membres des sociétés de garçons étaient âgés de 15 à 60 ans et qu'ils étaient tous célibataires. Cependant, la majeure partie était composée de jeunes hommes.

On entrerait dans les sociétés de garçons au moment du détachement progressif de ses liens avec sa famille parentale, avant de tisser de nouveaux liens avec sa nouvelle famille qu'il s'agissait de fonder. Notre société contemporaine dit encore l'auteur de cette étude, compte en fait également ses groupes spécifiques de jeunes qui animent la vie de nos cités.

La suite de cette étude est des plus intéressantes. Rédigée en langue allemande, un extrait a été traduit pour nous par M. Pierre Lovis de Courrendlin, et repris ci-après avec l'autorisation de l'auteur.

Plus loin, nous trouverons un résumé de la deuxième partie de l'étude de M. Suter, résumé dû à M. Konrad Baumann, Dr en droit à Vicques, et qui traite du rôle des sociétés de garçons durant l'insurrection paysanne des années 1740.

On apprendra en parcourant ce texte, que ces sociétés de garçons ne comprenaient pas que des enfants de chœur parmi leurs membres et qu'elles déployaient parfois une activité assez rude. Cette réalité faisait aussi partie du «bon vieux temps» où les rapports de forces au sein des collectivités locales n'avaient pas toujours un fondement très démocratique et respectueux de la partie adverse.

« Les groupes de garçons que l'on trouvait aussi bien à la ville qu'à la campagne sous l'Ancien Régime avaient les mêmes prérogatives. Il s'agissait de groupes de jeunes du même âge, dotés d'un sentiment d'appartenance et d'attachement plus ou moins fort. Ils étaient endoctrinés et conscients des buts et des finalités du groupe. Ils étaient poussés à s'y engager selon leur nature propre et leurs besoins.

Il arrivait fréquemment que les fortes personnalités fondaient de nouveaux groupements. Ces jeunes gens se retrouvaient généralement en vue de manifestations paisibles et de liesses, mais aussi, dans des périodes de troubles, en vue d'entreprises périlleuses et d'activités subversives. Ils passaient en particulier leurs soirées ensemble, dans le groupe, et organisaient de nombreuses animations auxquelles les enfants du village ne pouvaient participer. Les sources parlent presque toujours de: fumer du tabac, jouer aux cartes, se promener dans les rues et boire de l'eau de vie. Mais l'activité la plus importante était sans doute l'approche et la connaissance de l'autre sexe. Les visites en commun chez les filles du village du même âge, souvent décrites et réglées dans le détail, appelées « aller à la veillée » ou à l'époque « Lôvures », ainsi que l'organisation déparées de danses, faisaient partie des principales occupations de ces groupements. C'est avec raison qu'un sociologue français connu décrit (...)

LES SEIGNEURS DE DIESSE

Par Edouard Besson, pasteur à Diesse, de 1836 à 1858

Le Moyen Age a vu surgir un si grand nombre de châteaux-forts dans les vallées du Jura, ainsi qu'ailleurs, qu'on a absolument voulu que la montagne de Diesse eut les siens.

Chaque élévation un peu saillante dont le nom commence par Cha — et se termine par illon, èlet, a dû être l'emplacement d'un château : c'était une preuve irréfragable.

Ainsi une éminence bien arrondie, non loin de la cure de Diesse, nommé Chatillon, a été un château ; malheureusement que l'exploitation de cette éminence est venue démontrer qu'il n'y avait pas là le moindre vestige de murailles. Ainsi encore, au dessus de Nods, une place s'appelle le Chatillon ; c'était un château sans doute, tandis qu'il est bien avéré que cette élévation porte ce nom tout simplement parce que les enfants allaient autrefois y faire leur feu de brandons, qu'ils appelaient château.

La montagne de Diesse est vierge de châteaux-forts et de monastères et cela par la raison bien simple que les seigneurs n'y ont jamais résidé d'une manière permanente et qu'en outre traitant leurs vassaux avec beaucoup de bonté, ils n'ont jamais eu besoin de donjons pour contenir leurs sujets.

Nous lisons dans Montmollin (mémoires du comté de Neuchâtel) : alors que les peuplades du Nord, Vandales, Allemands, Bourguignons, vinrent tout ravager et brûler en Helvétie, il en advint à

Noidenolex comme à Avenches et aux autres villes. Par cette calamité, diverses familles se réfugièrent sous la custode et bonne garde du poste-fort que les Romains tenaient sur le rocher où nous voyons maintenant le Château (de Neuchâtel), et de là par une muraille de 6 pieds d'épaisseur, bordant le rocher, l'enceinte tendait à la Tour-de-Diesse, à laquelle était attachée une porte nommée Mala-Porta. Et, bien que les nobles et donzels de la famille de Diesse aient donné leur nom depuis plus de trois siècles à la dite tour et appartenance, vu qu'ils y logeaient, il est à remarquer que le commun peuple a continué à l'appeler en son roman : Tor de la Mala-Porta, Nous lisons dans les mémoires de Jonas Barillier, 1661, ce qui suit : « Au milieu de la ville de Neuchâtel, sur un roc, entre le lac, rivière ou Seyon, qui tenaient autrefois fermé le passage du mont Jura pour empêcher les fréquentes éruptions des Allemands qui ne pouvaient se contenir dans leurs bornes, est une grande tour carrée, où est joignant un fort grand portail, tous deux construits avec de grandes pierres de roches tirées du lac, d'un artifice incroyable et qui semble impossible avoir pu être élevées à une si haute éminence et bâtiment comme est la dite tour, qui s'appelle aujourd'hui la Tour-de-Diesse, pour ce que dit-on, l'empereur Jules César, en laissa la garde aux gentilshommes du lieu qui se nomme Diesse, les ayant préférés à tous autres pour leur va-

leur. Les dits gentilshommes de Diesse ont toujours possédé en fief la dite tour, des Romains, des empereurs, des rois de Bourgogne, et de leurs descendants, les comtes de Neuchâtel, avec d'autres biens gisants en la montagne de Diesse, jusqu'en l'an 1584, qu'un des fils de Didier de Diesse, nommé Olivier, passa vendition de la propriété de la dite tour de Diesse, à messieurs les Quatre-Ministres qui la possèdent encore. » (...)



La tour de Diesse, ou «Mala Porta», à Neuchâtel.

À PROPOS DU « JURA À L'HEURE SOLAIRE »

Dans le dernier numéro de « L'Hôtâ », Michel Ory et Philippe Bouille ont publié un excellent article sur les cadrans solaires du Jura. Les auteurs affirmaient notamment, à propos de la célèbre pierre percée de Courgenay que « peu de gens connaissent son histoire ou plutôt les différentes hypothèses émises à son sujet. Et notamment celle, originale, mais reposant sur des bases sérieuses, qui veut faire de ce mégalithe un cadran solaire rudimentaire servant à déterminer les dates de l'année ». Et nos auteurs d'étayer cette thèse par des savants calculs.

L'archéologue cantonal, François Schifferdecker, dans un article publié par « Le Pays » du 8 juin 1991 donne un avis différent. Nous reproduisons cet article dans les pages du présent numéro, comme intéressante contribution au sujet de la « pierre percée » de Courgenay.

Pierre Percée de Courgenay : l'avis de l'archéologue

Non, Astérix et Obélix, Gaulois donc Celtes, ne sont pas venus mettre leur montre à l'heure de l'horloge de Courgenay. S'ils sont passés par la région lors de leur périple en Helvétie, ils n'auront vu que les ruines d'un dolmen dont ils ne devaient plus guère comprendre la signification.

Certes, nos ancêtres, celtes ou lacustres plus lointains, possédaient un savoir qui nous étonne. Leur approche du monde céleste, astronomique, et l'échelle du temps qu'ils en ont tiré, nous montre que nous ne sommes pas mieux lotis qu'eux sur le plan intellectuel. Nous n'avons fait que développer et approfondir bon nombre de leurs connaissances, en avons perdu une partie... et je crois que l'avenir permettra encore mieux de préciser les acquis qu'ils avaient collectés.

Mais tout ceci n'empêche pas encore quelques grands mythes modernes et contemporains de revenir périodiquement à la surface. Certains anachronismes ont la vie dure: dire que les Celtes ont érigé menhirs et dolmens, dont la Pierre Percée de Courgenay, correspondrait, pour un archéologue de l'an 4000, à soutenir l'hypothèse que le XX^e siècle a érigé les temples du Parthénon, les amphithéâtres et le mur d'Hadrien.

Non, et c'est une vérité acquise scientifiquement depuis de nombreuses années aujourd'hui, grâce entre autres aux méthodes de datations modernes (Carbone 14 principalement), les Celtes et le mégalithisme n'ont rien de commun. Pour simplifier, on peut dire que le temps des Celtes recouvre, en Europe occidentale, le deuxième Age du fer, l'époque de La Tène, soit de 450 avant J.-C. à l'avènement du Christ. Les constructeurs de dolmens et les éleveurs de menhirs, dans

notre région, furent surtout actifs entre 3500 et 2500 av. J.-C., au cours du Néolithique, phases récentes et finales. Certains dolmens furent réutilisés à plusieurs reprises, jusqu'à la fin du bronze ancien parfois, soit vers 1500 av. J.-C. En Bretagne, les premières constructions mégalithiques remonteraient vers 4500 av. J.-C.

Il y a donc au minimum 1000 ans entre les derniers utilisateurs du dolmen de Courgenay et les premiers Celtes dans la région. L'image d'Obélix assommant malencontreusement son druide Panoramix avec un menhir est donc une erreur historique grossière, ce qui n'empêche pas de faire rire enfants et adultes et sourire gentiment les archéologues...

D'ailleurs, les Celtes ont eu leur propre religion avec leurs sanctuaires, encore très mal connus. Ces sites n'ont aucun rapport ni avec quelque groupe de menhirs ou dolmens que ce soit, ni avec (...)